

Depuis une quinzaine d'années, nos gouvernements respectifs ont consacré trop de temps et d'énergie à l'aspect politique de nos relations, probablement au détriment de nos intérêts économiques mutuels.

Cela est maintenant chose du passé. La rencontre de nos deux premiers ministres a marqué le début d'une nouvelle ère. Elle a confirmé, au plus haut niveau, l'importance que nos deux gouvernements attachent au renforcement de notre coopération économique. À cet égard, il y a diverses mesures concrètes que nous devrions adopter dès maintenant.

D'abord, nous devrions nous consacrer ainsi que les institutions, publiques ou privées, que nous représentons à étudier nos deux pays en profondeur. Quelles sont, de part et d'autre, nos réalisations économiques et technologiques? Quelles possibilités d'accroître notre collaboration nous offrent-elles?

Il s'ensuit que, de part et d'autre, il devrait y avoir davantage de visites de ceux qui sont appelés à prendre des décisions dans le domaine économique et de gens d'affaires, notamment du secteur des petites et moyennes entreprises. Les visites organisées par votre Chambre sont précisément ce qu'il faut. J'espère qu'il y en aura beaucoup d'autres et qu'elles déboucheront sur des coentreprises profitables. À cet égard, J'aimerais tout particulièrement signaler les efforts du Comité des gens d'affaires France-Canada.

Il faudrait également que nos administrations respectives s'engagent de façon explicite à éliminer toute difficulté ou cause d'irritation qui surgit. Nous sommes des amis et des amis peuvent se parler. Prenons donc l'engagement de discuter franchement, comme le font des amis, des obstacles qui se dressent sur le chemin de nos objectifs communs.

Troisièmement, nous devrions examiner en priorité la meilleure façon de renforcer le rôle d'institutions telles que la Chambre de commerce France-Canada et, de la sorte, étendre leur champ d'action, dans toute la mesure du possible, à toutes les régions de notre vaste pays et au niveau des petites et moyennes entreprises. De ce point de vue, il y a tout lieu de se féliciter de la décision prise récemment par la Chambre d'établir des délégations régionales.

Outre le secteur bilatéral proprement dit, il y a divers domaines où nous pourrions travailler plus étroitement ensemble. À titre d'exemple, nous devrions prendre les mesures qui s'imposent pour combattre les pressions protectionnistes qui menacent le système commercial mondial. Cela signifie travailler de concert au sein du GATT et du groupe des sept pays du Sommet économique.

Les Canadiens sont également conscients de l'intérêt croissant que la France porte aux pays du Pacifique. Il est inutile de souligner que le Canada est lui-même un pays du Pacifique. Vancouver, notre principal port sur la côte du Pacifique, sera l'hôte, en 1986, d'une grande exposition internationale sur les transports. Je suis reconnaissant au gouvernement français d'avoir pris la décision d'être présent à cette exposition. Mon gouvernement sera heureux de collaborer à des activités bilatérales liées à cet événement.

Vous avez, sans nul doute, appris quelle importance mon gouvernement attache à l'amélioration de ses